



02/07/2025

Protection de la ville de Bessan contre les inondations de l'Hérault

Réunion publique

IMAGINE
CREATE
ACHIEVE

a sustainable future



01

Les objectifs du projet

Historique de l'opération

- De 2005 à 2013: Caractérisation et diagnostics de l'ouvrage de protection existant
- 2015: Etude globale du fleuve Hérault
- 2017: Définition d'un projet de digue rapprochée (Etude préliminaire et analyse coûts bénéfices)
- 2019: Lancement d'une maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet de protection rapprochée
- 2022: Etude de faisabilité validant le fuseau des ouvrages
- 2025: Validation de l'Avant-Projet de la digue de protection rapprochée

Créer une digue de protection rapprochée protégeant des inondations de l'Hérault

Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens,
c'est-à-dire renforcer la sécurité des habitants, protéger leurs propriétés et les infrastructures contre les inondations de l'Hérault

Intégrer le risque d'inondation dans l'aménagement du territoire
c'est-à-dire concevoir des ouvrages prenant en compte les zones à risque pour réduire les impacts des inondations

Construire des ouvrages durables, c'est-à-dire concevoir des ouvrages intégrant le changement climatique et aux impacts limités

Présentation générale du programme d'aménagement

Objectif de protection : $Q_{100} = 3\,570 \text{ m}^3/\text{s}$ à St Thibéry

- Protéger des crues de l'Hérault jusqu'à une occurrence de crue centennale

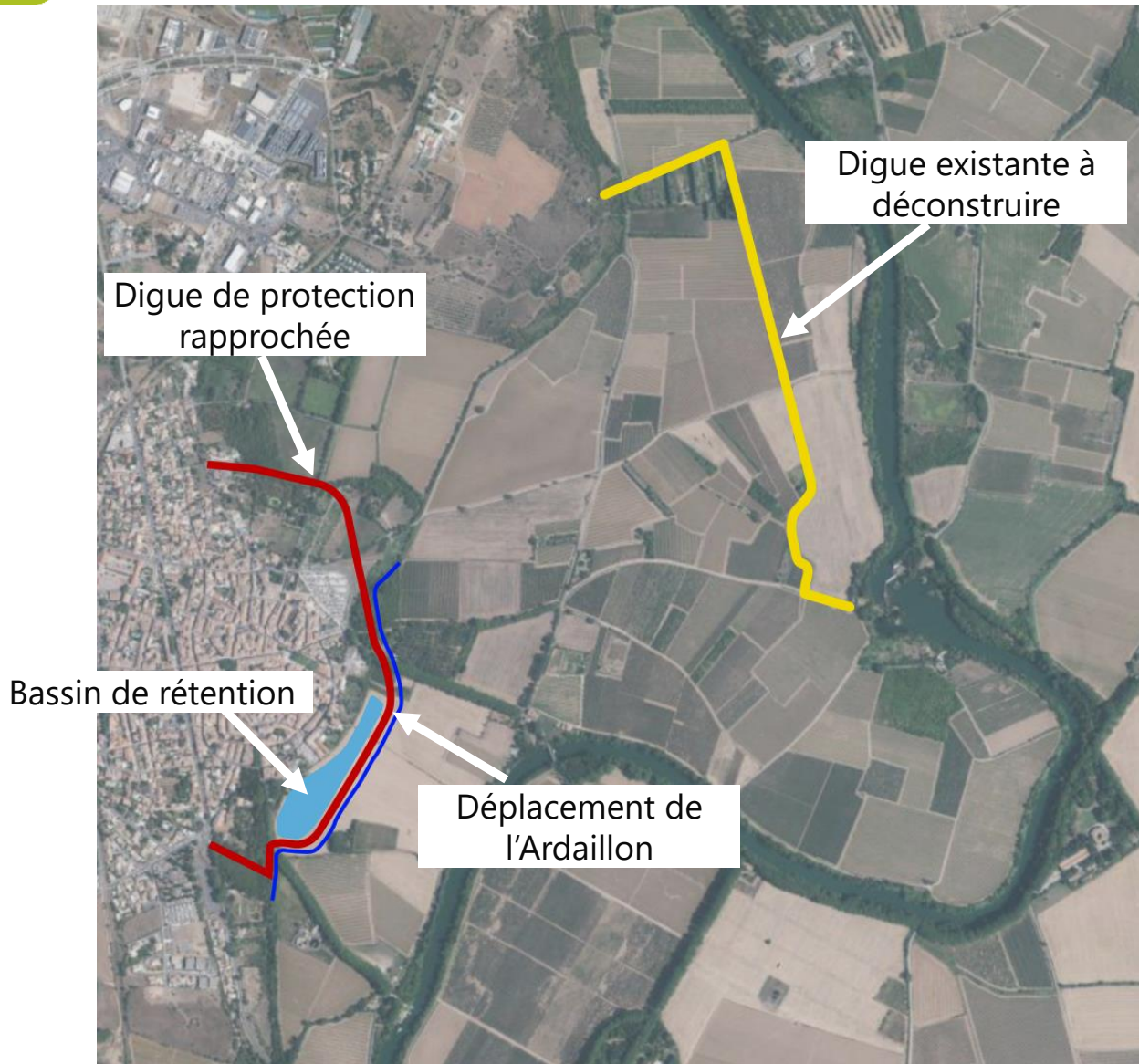
Objectif de sécurité : $>Q_{1000} = 6\,426 \text{ m}^3/\text{s}$ à St Thibéry

- Capacité à résister sans rupture au-delà d'une crue exceptionnelle de l'Hérault

Autres objectifs :

- Permettre le ressuyage des eaux pluviales de la zone protégée, même en cas de crue
- Garantir la continuité hydraulique des ruisseaux des Tuileries et de l'Ardaillon
- Préserver les réseaux existants
- Rétablir les accès interceptés par la digue
- Tenir compte des contraintes d'urbanisation

Localisation du projet



- Démolition de la digue existante
- Création d'une digue de protection rapprochée
- Déplacement du lit du ruisseau de l'Ardillon
- Construction d'ouvrages de drainage du pluvial de la zone protégée
- Protection complète de la ville de Bessan pour une crue centennale de l'Hérault
- Environ 400 personnes protégées



02

Présentation générale du programme d'aménagement

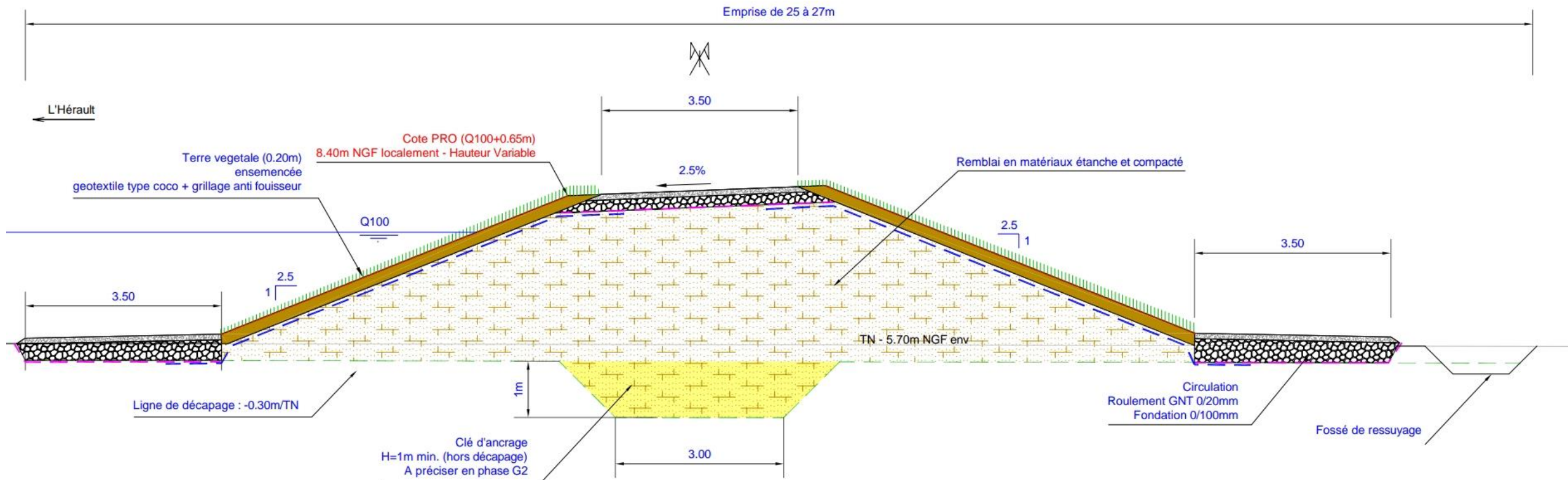
03 – Présentation générale du programme d'aménagement



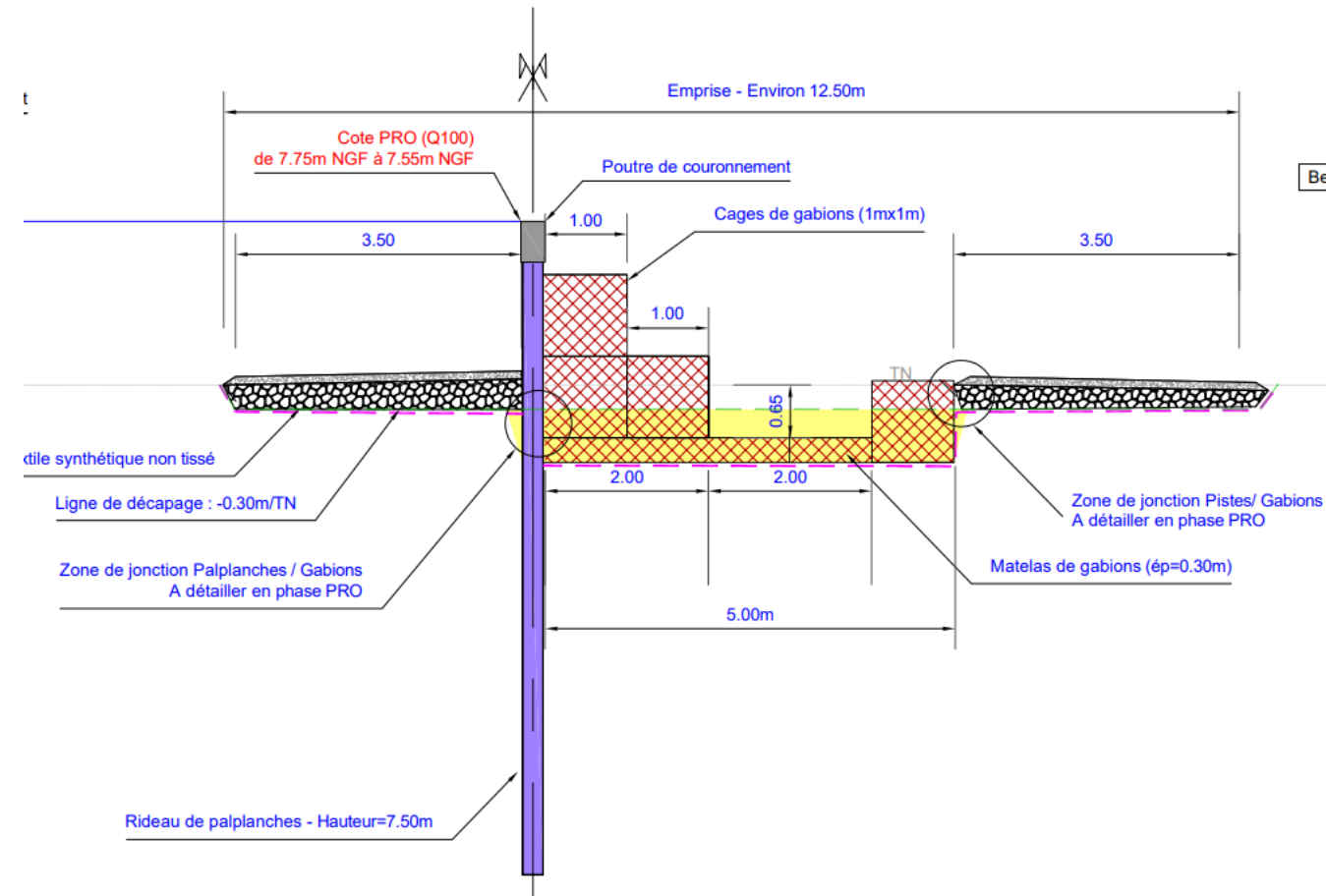
- **Création d'une digue** dont la largeur varie entre 2 et 25 mètres selon les secteurs et d'une hauteur de 1,5 à 3m
- **Déplacement et renaturation du lit du ruisseau de l'Ardillon** hors de la zone protégée
- Mise en œuvre d'un **bassin de rétention** des eaux pluviales d'une surface d'environ 16 000m³
- Construction d'une **station de pompage** au droit du bassin de rétention
- **Rétablissement du pluvial** longeant la future digue au moyen d'un réseau de fossés

La digue en remblai

- Hauteur maximale de 3 mètres et d'une emprise au sol variant de 15 à 25 mètres
- Ce type d'aménagement de digue représente 95 % du linéaire de la future digue à construire
- Des pistes d'une largeur de 3,5 mètres seront également aménagées au sommet et en pied de la digue. Cette piste doit permettre l'entretien et la surveillance de l'ouvrage par les services techniques compétents à savoir la CAHM et ses prestataires privés

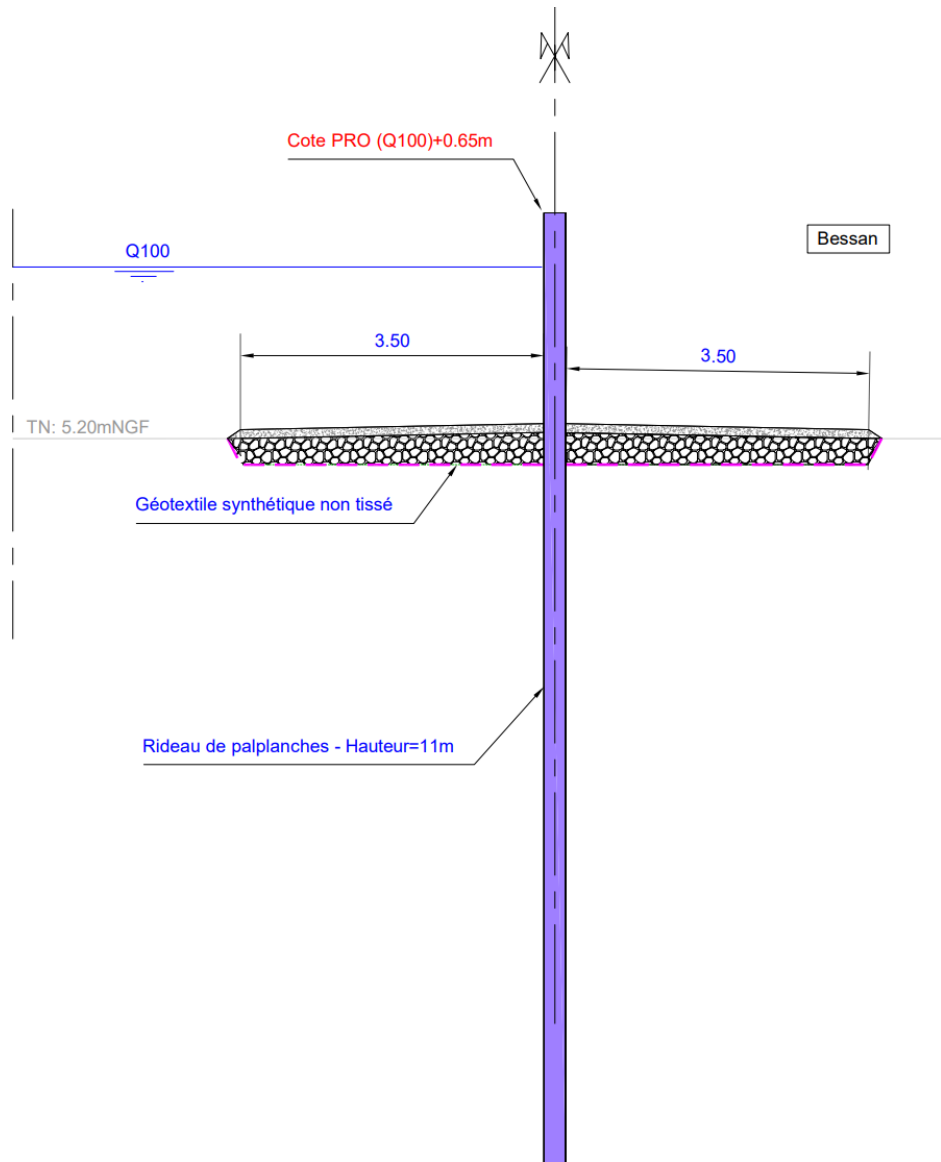


La digue résistance à la surverse



- Sur environ 290m, **la digue sera résistante à la surverse**. Cet ouvrage a pour objectif de sécuriser la digue en cas d'évènement supérieur à la crue centennale. Ce dispositif contrôlera l'inondation de la zone protégée et évitera une rupture de la digue en cas d'évènement exceptionnel
- L'ouvrage est constitué d'un **rideau métallique (palplanches)** assurant la protection
- Les écoulements liés à la surverse sont contrôlés au moyen d'une **fosse de dissipation en gabions**
- Des **pistes d'exploitations** seront aménagées de part et d'autre de l'ouvrage

Les digues sur les secteurs de raccordement



- Au droit des raccordements amont et aval de la digue, du fait des contraintes foncières et environnementales, la digue sera matérialisée par un **rideau de palplanches**
- Des **pistes d'exploitations** seront aménagées de part et d'autre de l'ouvrage

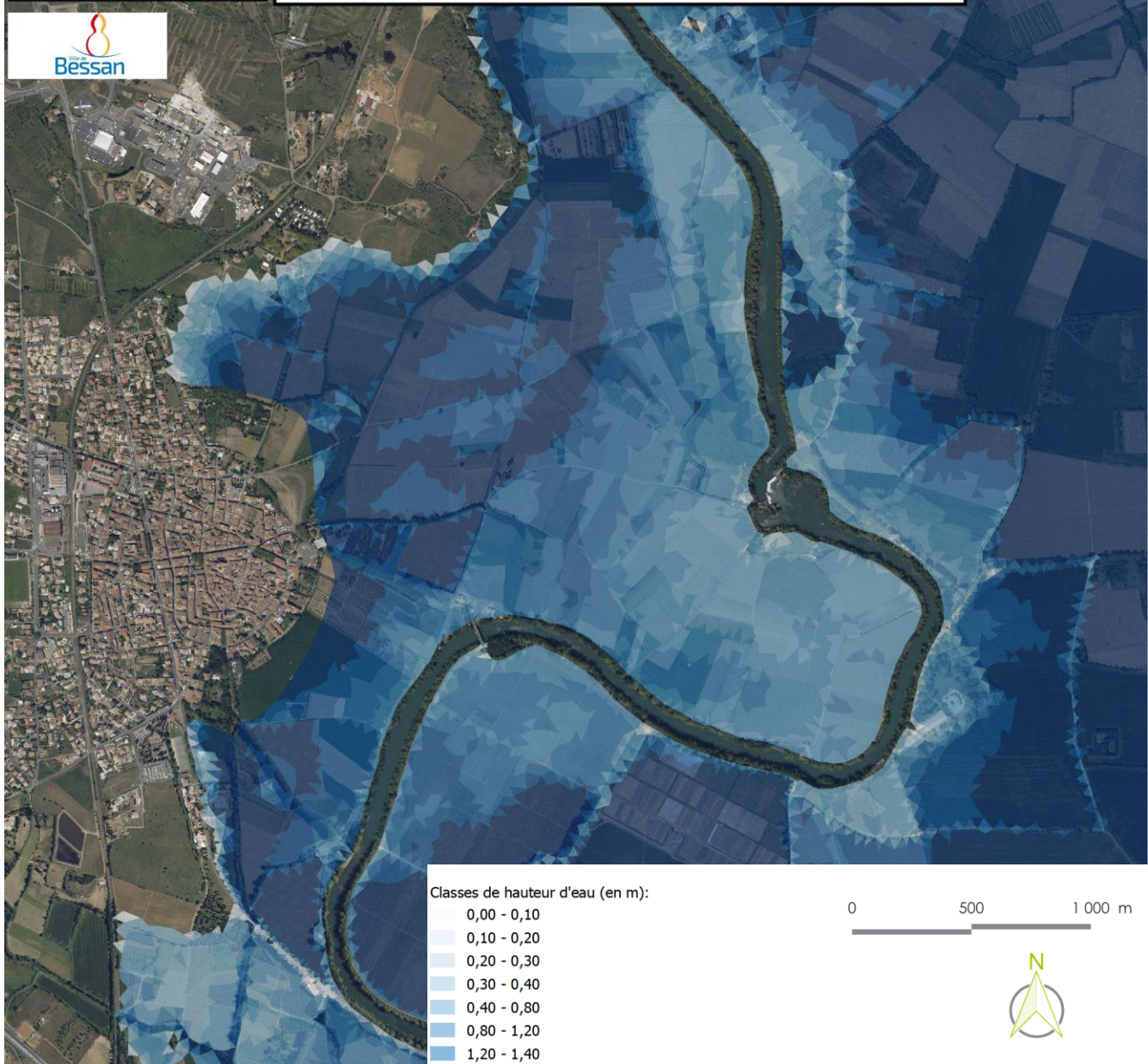
Impacts hydrauliques



Cartographie des hauteurs d'eau à Q100
état actuel



Cartographie des hauteurs d'eau à Q100
état projet



Classes de hauteur d'eau (en m):

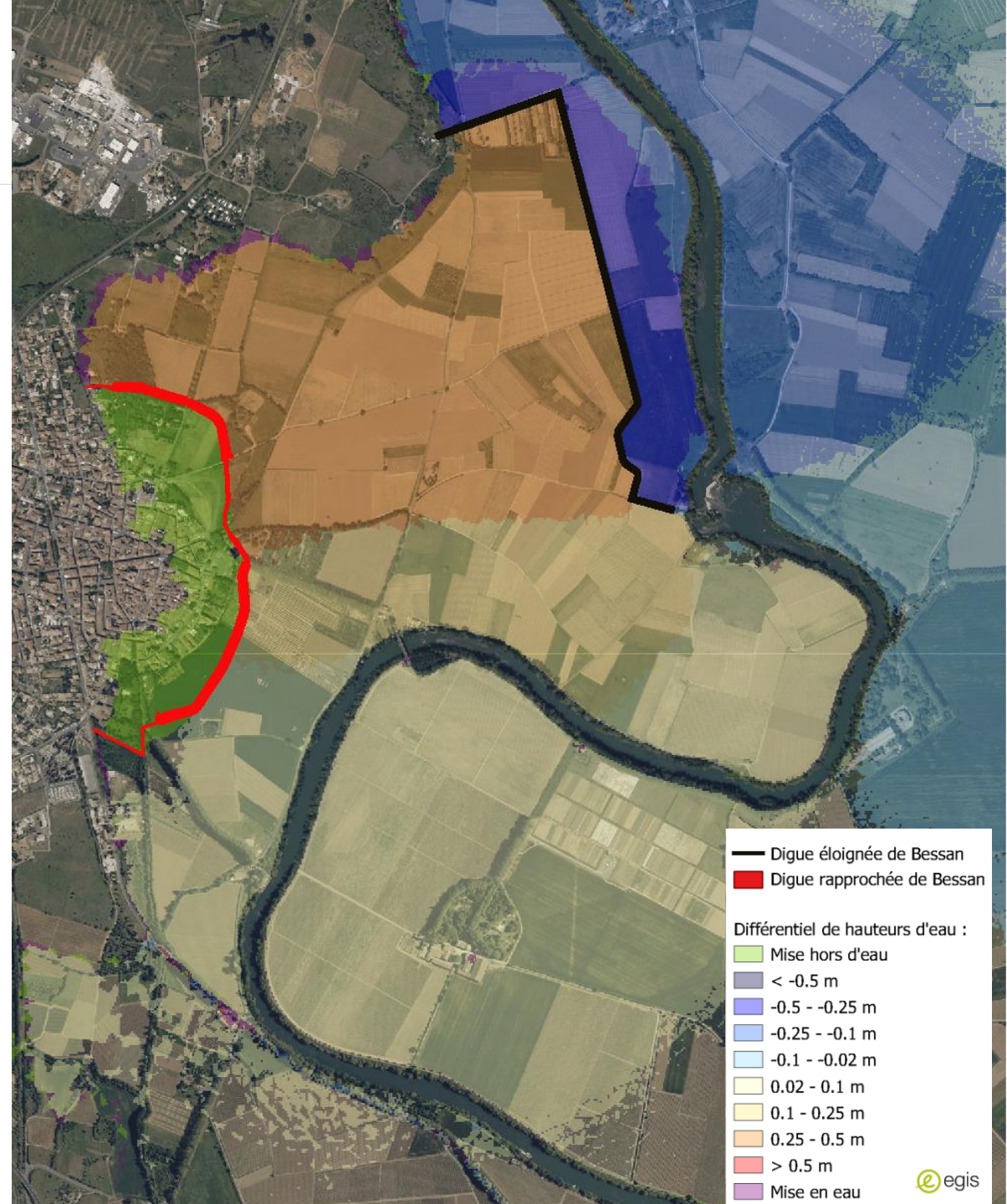
- 0,00 - 0,10
- 0,10 - 0,20
- 0,20 - 0,30
- 0,30 - 0,40
- 0,40 - 0,80
- 0,80 - 1,20
- 1,20 - 1,40
- 1,40 - 1,60
- 1,60 - 1,80
- 1,80 - 1,98

0 500 1 000 m

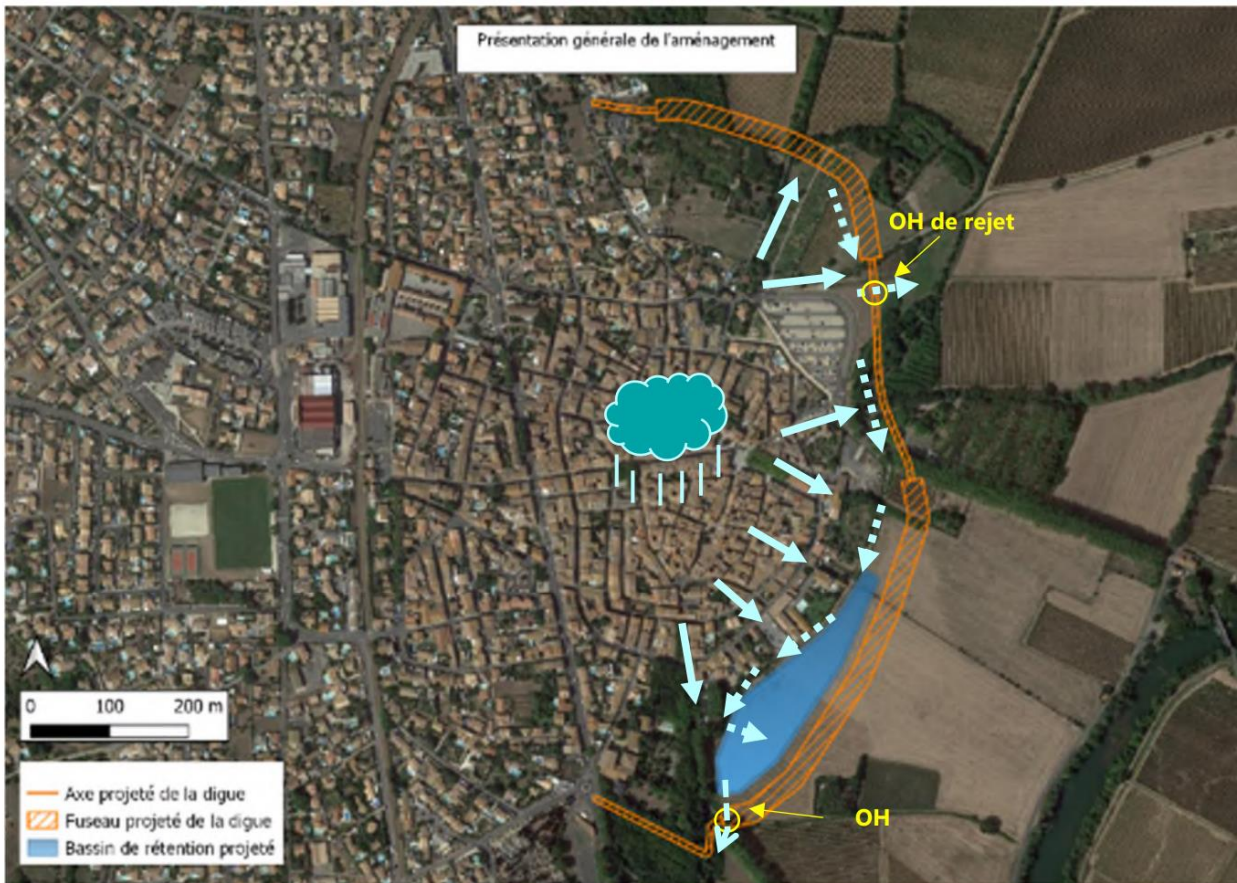


Impacts hydrauliques

- Sur-hauteurs de l'ordre de 0,30m à Q100 en arrière de la digue existante (hauteurs d'au variant entre 0,2 et 1,80m à l'état actuel);
- Sur-hauteurs de l'ordre de 3cm sur le secteur de la STEP et de la guinguette;
- Réduction des hauteurs d'eau en rive gauche (de 0,1 à 0,50m).



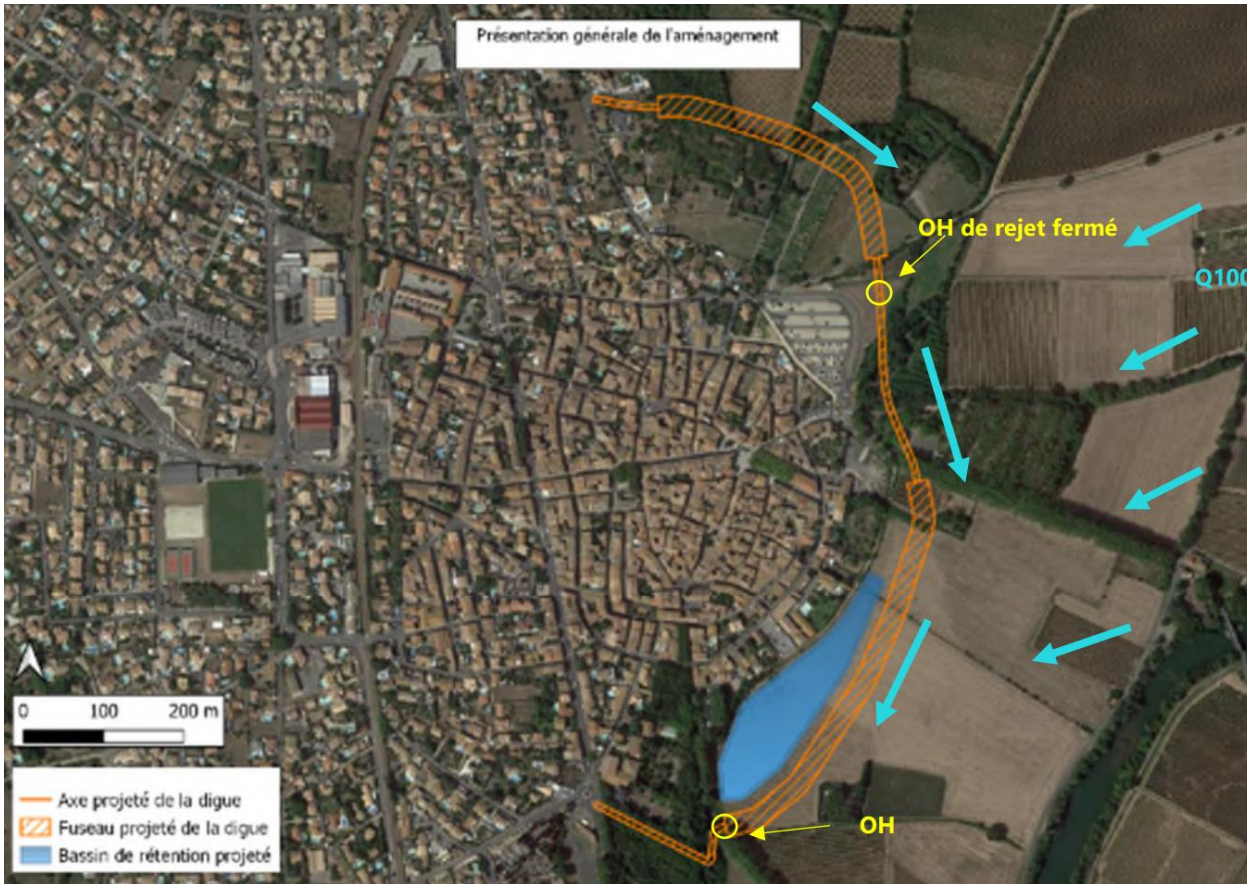
Fonctionnement hydraulique en situation normale



En situation normale, avec de fortes précipitations :

- Collecte des eaux pluviales par les fossés
- Acheminement vers le bassin de rétention
- Stockage des eaux pluviales dans le bassin de rétention
- Evacuation des eaux pluviales

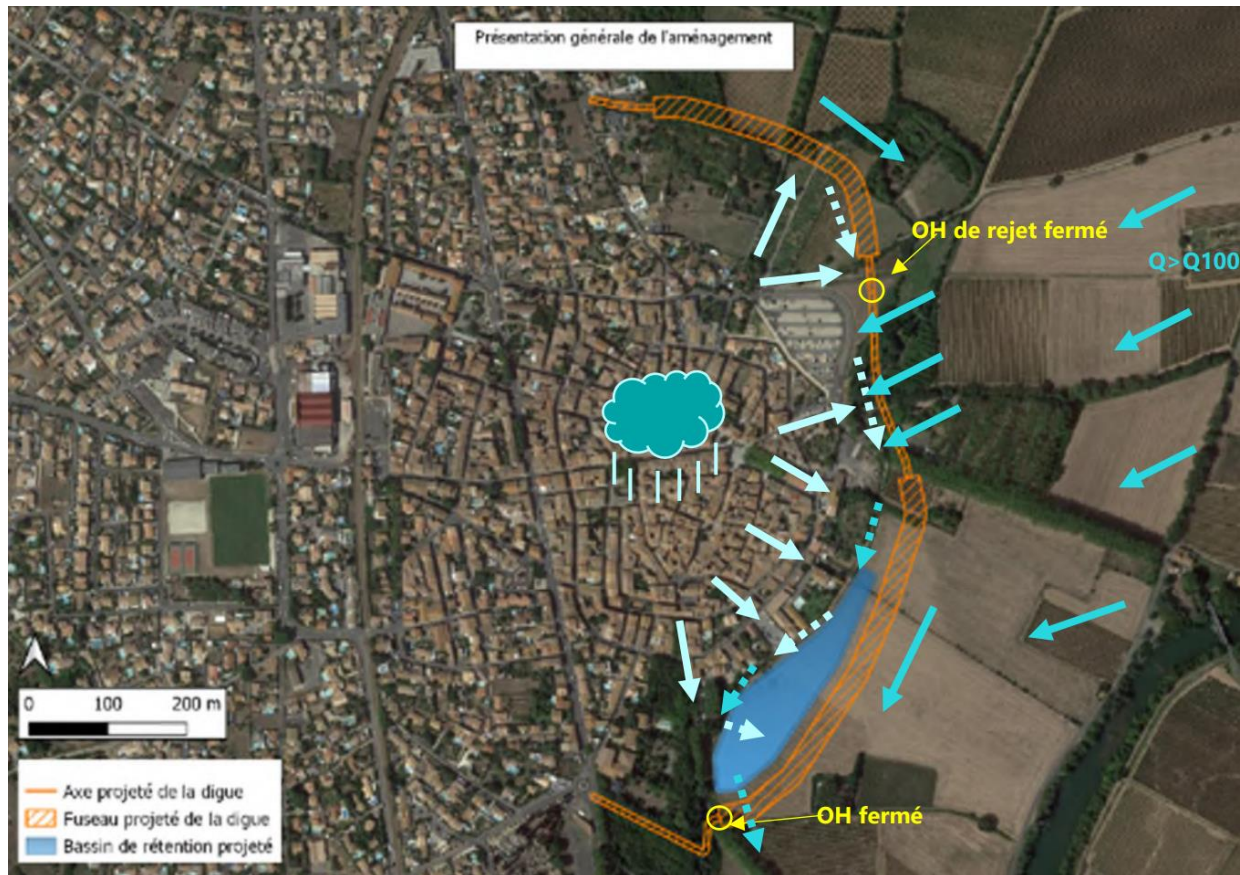
Fonctionnement hydraulique – crue inférieure à Q100



Pour une crue inférieure ou égale à la crue centennale de l'Hérault :

- Pour $Q < Q_{100}$: pas de surverse sur le déversoir
- OH de rejet fermés en amont et en aval

Fonctionnement hydraulique – crue > à Q100



En cas de concomitance entre une crue supérieure à Q100 et de fortes précipitations :

- Pour $Q \geq Q100$: surverse sur le déversoir
- Collecte des eaux issues du déversoir et des eaux pluviales par les fossés
- Acheminement vers le bassin de rétention
- Stockage des eaux dans le bassin de rétention
- Evacuation des eaux par pompage

Franchissements routiers

Continuité de la protection au droit des voiries interceptées par la digue rapprochée :

Rétablissement routiers selon 3 moyens :

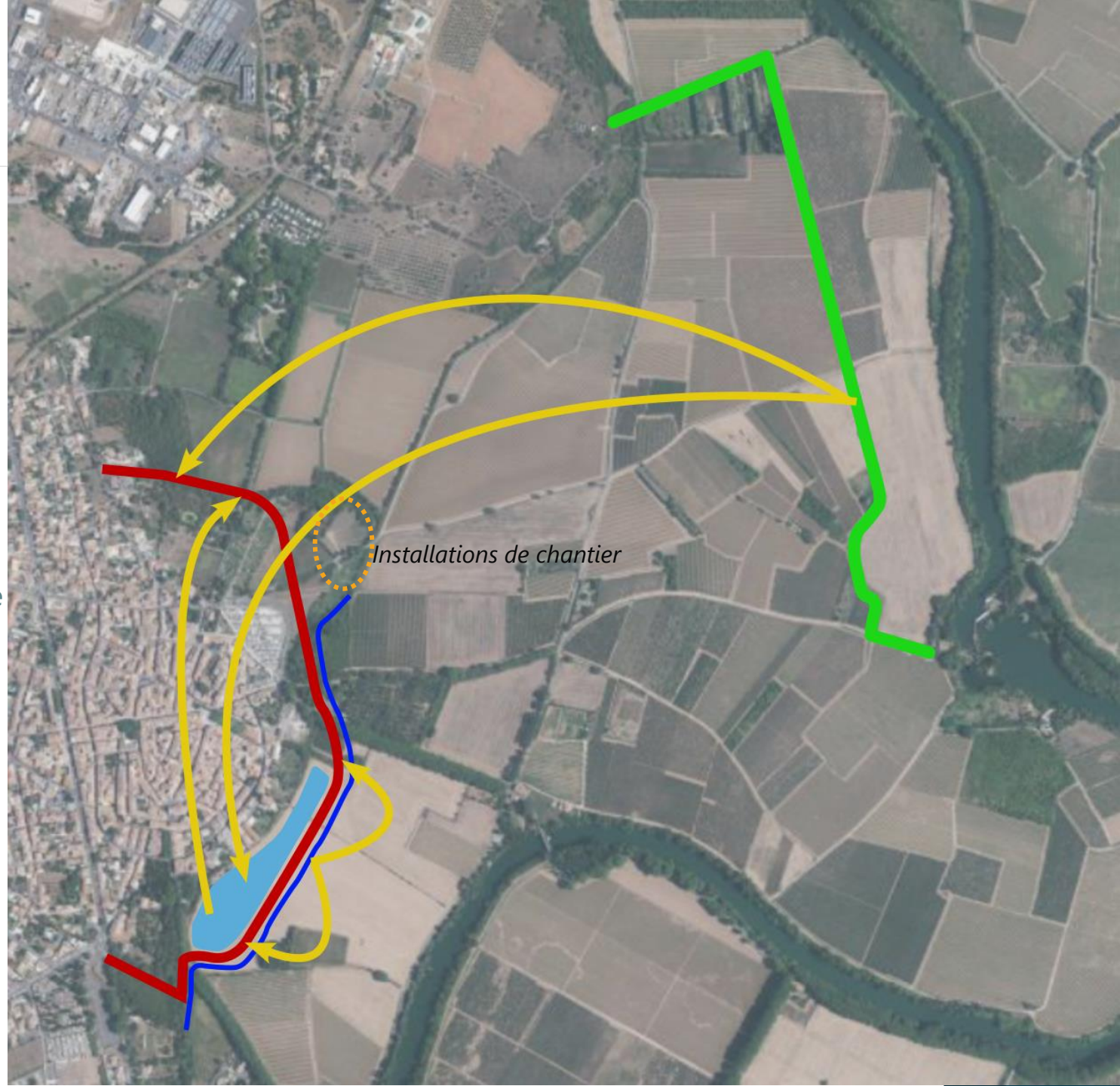
- Rehausse de la voirie
- Batardeau amovible
- Ou rehausse mixte



Organisation chantier

Mouvement des terres et organisation chantier:

- Des circulations de chantier réalisées au maximum dans l'emprise des futurs ouvrages
- Un mouvement des terres optimisé:
 - Remblai de la nouvelle digue à partir des déblais du bassin et du nouveau lit de l'Ardillon
 - Déblais de la digue existante pour création de la nouvelle digue et remblaiement partiel de la zone d'emprunt du bassin de rétention
- Installations de chantier sur des parcelles publiques



Intégration des ouvrages



Etat actuel (Source: EGIS)

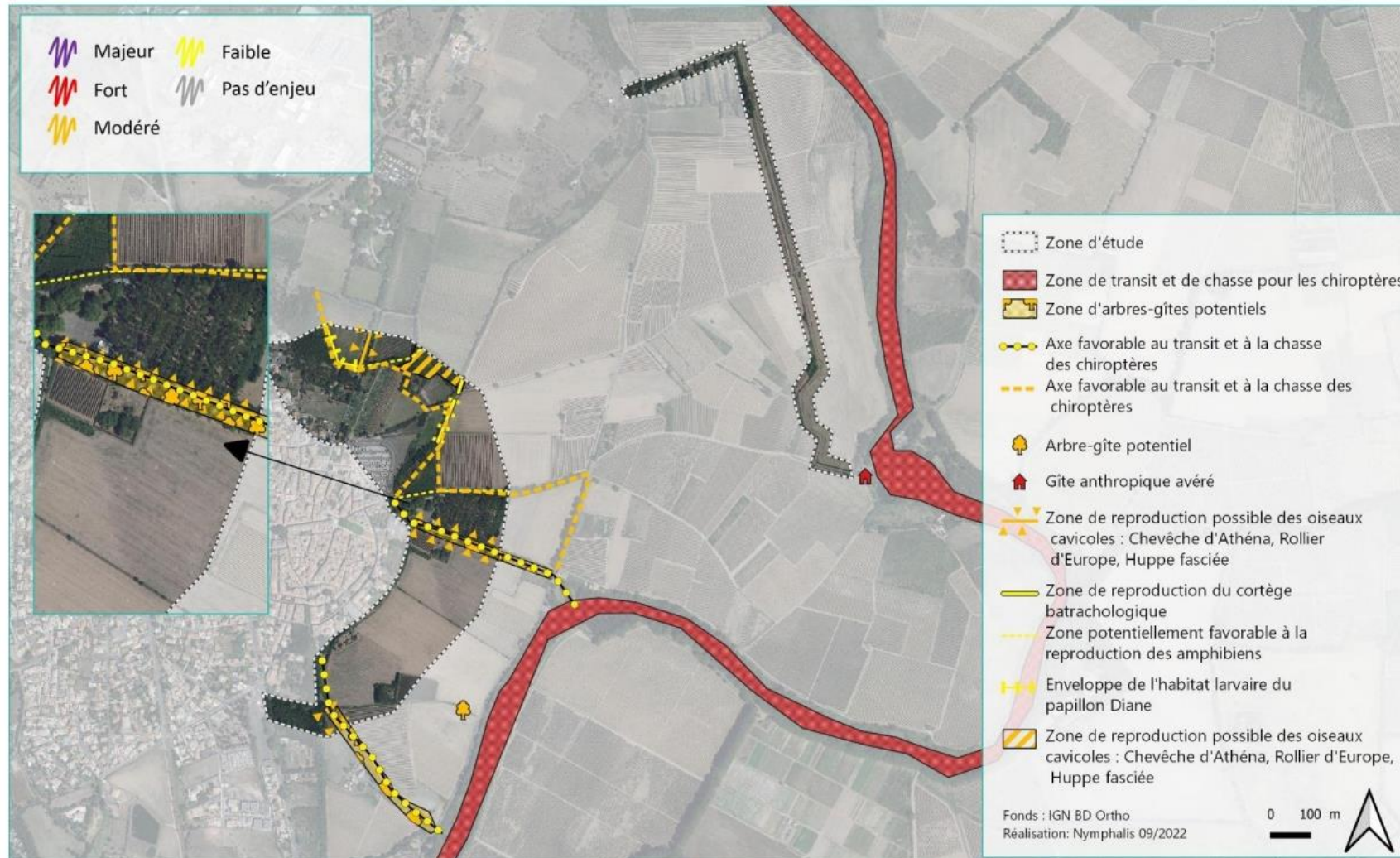
Photomontage principe du futur aménagement (Source : EGIS)



Enjeux environnementaux

Diagnostic écologique dans le cadre d'un projet création de digue de protection contre les inondations - Commune de Bessan (34)

Synthèse des enjeux au sein de la zone d'étude



03/07/2025

Coût des travaux et calendrier de l'opération

Le coût des travaux est estimé à environ 6 000 000€ HT.

